

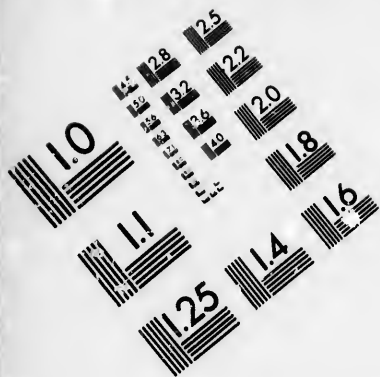
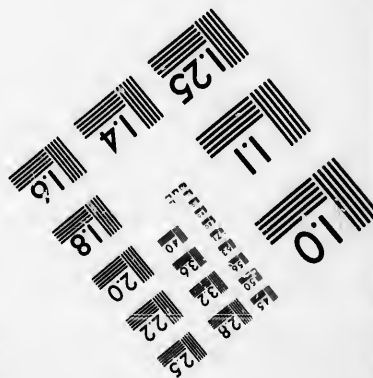
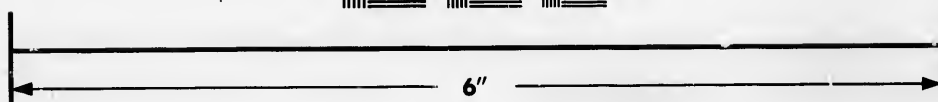
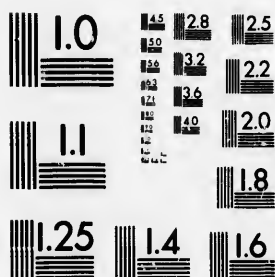


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WFBSTFR, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☒ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Certaines pages sont coupées.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☐ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☒ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

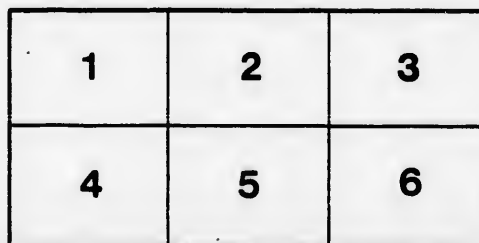
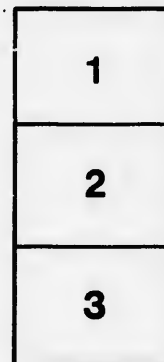
Législature du Québec
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contains the symbol $\rightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\rightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
in à

32X

2

ENQUETE JUDICIAIRE.

AFFAIRE TAYLOR.

Noms

MM. R

Parent, l

Casault,

Eusèbe

Grenier,

Jos. St.

fil.

Témoig
jour de m
roisse de
les-Eugèn
à vue du
de huit a

NAPOLÉ

Je suis

il y a à pe
empire hi
mal au co
dans l'apr
l'une fo
avait vor
dans l'apr
gruau, c'e
C'est vers
le gruau v

Le défu
cole chez
missions p
du bois ou

J'ai con
le défunt
montré, el
jours qu'il
ère m'a c
ur son con
les était de
niers jours
mère; le

Il n'y av
endant sa
ue de la s
Transque

er.
C'est ma
lade per
le ne me
de. Il dis

ENQUETE JUDICIAIRE.

AFFAIRE TAYLOR.

Noms des jurés :

MM. Régis Roy, Joseph Chamberland, Félix Parent, Emile Jacot, Antoine Parent, Honoré Casault, Uldéric Desroches, Louis Falardeau, Eusèbe Picard, Ovide Montambault, Pierre Grenier, Napoléon Couture, Prudent Roussel, Jos. St.-Pierre, William Fitzback, Régis Roy, fils.

Témoignages pris et assermentés ce treizième jour de mars 1868 et les jours suivants, en la paroisse de St.-Roch, district susdit, devant Charles-Eugène Panet, *ecr., coroner* de Sa Majesté, à vue du corps de William Henry Taylor, âgé de huit ans.

NAPOLEON HENRY TAYLOR, âgé de 11 ans :

Je suis frère du défunt ; on l'appelait Henry ; il y a à peu près huit jours qu'il est malade, il a empié hie ; ça commencé le matin, il avait mal au cœur et mal à la tête. Il a vomi hier dans l'après-midi, j'ai n'ai eu connaissance que l'une fois ; c'est maman qui m'a dit qu'il avait vomi ; je ne l'ai pas vu vomir. Hier dans l'après-midi il a mangé une assiettée de gruau, c'est ma belle-mère qui la lui a donnée. C'est vers deux heures qu'il a vomi et il a pris le gruau vers une heure.

Le défunt n'allait pas à l'école ; je vais à l'école chez les Frères. Le défunt faisait des commissions pour mon père ; quelquefois il sciait du bois ou le fendait.

J'ai connaissance que ma belle-mère a frappé le défunt avec le morceau de cuir qui m'est montré, elle ne l'a pas frappé pendant les huit jours qu'il a été malade. Je sais que ma belle-mère m'a dit que le défunt portait des marques sur son corps, mais que c'était lui-même qui se les était données. C'est pendant les huit derniers jours que j'ai entendu dire cela à ma belle-mère ; le défunt n'en a pas parlé.

Il n'y avait que ma belle-mère qui le soignait pendant sa maladie, elle ne lui faisait manger que de la soupe et du pain.

Transquestionné par W. H. Taylor, le prison-

er. C'est ma mère qui m'a dit que le défunt était malade pendant ces huit jours.

Je ne me suis aperçu qu'hier qu'il était malade. Il disait quelquefois qu'il avait faim, mais

n'a jamais dit qu'il était malade. J'ai connaissance qu'il a déserté. C'est l'été dernier qu'il a déserté pour la première fois. Il a été quatre jours absent cette fois-là.

Il a déserté une deuxième fois, il est allé chez son oncle Cléophas Demers. Je suis allé le soir le chercher. Il m'a dit qu'il ne voulait pas revenir, parce qu'il lui manquait trois sous et qu'il avait trois bâtons de tire. Il est revenu avec moi jusque chez M. Lemieux, et il m'a laissé ; moi, je me suis rendu chez mon père.

Il a déserté encore jeudi de la semaine dernière ; cette fois, c'est mon oncle François Jacot qui l'a ramené. Mon père m'a souvent envoyé le chercher le soir. Je n'ai jamais eu connaissance que mon père ait refusé de nous laisser entrer. J'ai connaissance que mon père et ma belle-mère ont souvent veillé plus tard que de coutume pour l'attendre. J'ai aussi connaissance que pendant les quatre jours qu'il a été absent, mon père a fait des démarches pour le faire chercher.

Je ne l'ai pas vu manger le gruau hier l'après-midi. Je suis venu dîner vers midi, je n'étais pas à la maison quand mon père est venu dîner. Je crois que c'est vers quatre heures que j'ai été en commission pour chercher du monde, parce que le défunt se mourait. C'est ma belle-mère qui m'a envoyé.

Ma grand-mère Demers et une de mes tantes étaient alors avec ma belle-mère. Quand ma belle-mère battait le défunt avec le cuir, c'était sur les mains ou sur les épaules, c'est ma belle-mère qui m'a dit que le défunt avait mangé le gruau vers une heure.

Quand mon père ou ma belle-mère le grondait, il ne disait pas toujours la vérité ; c'était pour cela qu'ils le battaient. Il mentait souvent, et n'était pas trop bon.

Réexaminé par le *Coroner* :

L'été dernier, pendant un mois à peu près, ma belle-mère faisait vendre de la tire de sirop par le défunt, elle comptait les bâtons, et quand il n'avait pas tout vendu ou bien qu'il lui manquait des sous, elle le battait avec le *verdet*, quelquefois il criait bien fort. Le défunt n'avait pas autant de hardes que moi ; il avait une petite blouse grise d'été, quand il sortait cet

hiver, il n'avait que celle-là ; il avait un casque, une chemise de coton, une veste et une *crémone*. Ma belle-mère m'a dit qu'il avait trois paires de bas de laine ; il avait des mitaines et aussi des demi-bottes.

Vendredi de la semaine dernière, le défunt m'a dit qu'il avait faim et m'a demandé de le laisser aller chez monsieur Picard, qui est notre voisin. Mon père et ma mère m'avaient donné commission de le garder pour l'empêcher de manger, parce que après son souper, il cherchait à manger. Ma belle-mère m'avait dit qu'il avait manger comme il faut au souper. Le défunt me dit qu'il n'avait pas eu à manger le midi, et qu'il n'en avait eu que peu au souper.

Transquestionné par le prisonnier W. H. Taylor.

Le défunt m'a dit que M. Picard avait de quoi de bon et qu'il voulait aller là pour manger. Le défunt m'a dit que M. Picard lui avait dit de garder des sous pour empoisonner son père et sa belle-mère. Quand je mangeais, le défunt mangeait toujours comme moi et c'était toujours de quoi de bon ; le défunt en avait autant que moi. Quand je gardais, vendredi, mon père et ma belle-mère étaient allés à l'église.

ANTOINE TESSIER DIT LAPLANTE, maçon, de St.-Roch, étant assermenté, dépose et dit :

Je connais le défunt, je l'ai vu dans la cour tout l'hiver. J'ai vu le défunt scier du bois dans la cour, et à part d'une couple de cordes, je pense qu'il a scié le reste. Il y a à peu près trois semaines, je l'ai vu nu-pieds, nu-mains, nu-tête, fendre du bois ; il faisait un grand froid ce jour-là ; l'enfant regardait de temps en temps en haut et pleurait ; je crois que cette fois il est resté à peu près une demi-heure dehors. J'ai donné des mitaines à l'enfant, et il les a remises, parce qu'il lui était défendu d'en mettre dans ses mains. Il m'a dit souvent qu'il était maltraité par son père et sa mère. Je lui ai demandé pourquoi il sciait du bois par ces gros mauvais temps, il me répondit qu'il lui fallait bien le faire, parce qu'il serait battu.

Je n'ai pas vu le défunt se faire battre ; mais sept ou huit fois dans l'hiver, j'ai entendu en haut les cris des enfants qu'on battait.

Le défunt m'a dit qu'on le battait parce qu'il ne fournissait pas à scier du bois pour la maison ; j'ai vu son petit frère lui aider quelque fois, mais je n'ai jamais vu le père lui aider.

L'enfant était chétif et maigre, par suite du manque de nourriture et des mauvais traitements.

FÉLICITÉ MAHEU, épouse de Antoine Laplante. Je connais le défunt. Le père du défunt demeure dans le haut de la maison que j'occupe. Nous ne nous voyons pas. Elle confirme le témoignage de son mari. Elle dit de plus qu'elle a vu l'enfant qui prenait de la neige dans ses mains et qu'il en mangeait beaucoup.

FÉLICITÉ PLANTE, épouse de Napoléon Jean Petit, rend aussi le même témoignage que les deux autres.

ELOI PICARD, menuisier, de St.-Roch, assermenté, dit de plus : Jeudi dernier le défunt est venu chez moi et a bu beaucoup ; il m'a dit que sa belle-mère ne voulait pas qu'il bât, c'est pour quoi il venait chez moi ; il me dit aussi que sa belle-mère avait mis pas moins de deux poignées de sel dans sa soupe et qu'elle ne voulait pas le laisser boire. Je lui dis : Puisque tu es si maltraité que cela, pourquoi ne vas-tu pas à Somerset. Il m'a dit : Ce n'est pas aisé, je suis tout nu et je n'ai pas d'argent pour payer mon passage. Je ne l'ai pas vu depuis. Quand il a mangé chez moi, il tremblait de tous ses membres ; il me dit qu'il n'avait pas de bas dans ses bottes. Il tremblait comme s'il avait été malade. Il m'a dit qu'il n'avait pas diné, qu'il savait que sa belle-mère ne voulait pas lui donner à diner, et il me semble qu'il n'avait pas déjeuné. Il m'a dit que sa belle-mère le faisait pâtir de manger.

Transquestionné par le prisonnier W. H. Taylor.

Ma femme l'a fait déchausser pour voir s'il avait des bas dans ses bottes, et ma femme m'a dit qu'il n'en avait pas.

Ce sont là tous les témoignages entendus le premier jour, vendredi.

Second jour, 14 mars.

EMÉLIE FRUDEL, épouse de M. Picard, menuisier de St. Roch, assermentée, dit de plus que son mari : L'enfant venait souvent chez nous pour boire, et disait que sa mère le faisait pâtir. Je lui dis : Pourquoi ne le dis-tu pas à ton père ? Il me répondit : " Ah ! si j'en parlais à papa, elle me tuerait."

Mardi dernier, j'ai vu Mme Fluette (ou Mme Thibault), et lui demandai ce qu'était devenu l'enfant ; elle me dit qu'elle était allée chez Taylor et qu'elle n'avait pu voir l'enfant.

Le lendemain jeudi, on est venu me dire que l'enfant se mourait ; j'arrivai pendant que le prêtre lui donnait les saintes huiles ; le défunt est mort vers huit heures ce soir-là. Mme Taylor m'a dit que l'enfant était en santé, qu'il n'était malade que depuis ce matin-là, qu'il avait mal à la tête, qu'il avait vomi, qu'il avait pris une assiettée de gruau avant de perdre connaissance.

Mme Taylor m'a aussi dit que quelques temps avant de perdre connaissance, l'enfant demandait à être mené chez moi ; elle lui répondit : " tu vois bien que tu ne peux pas te porter toi-même, tu n'es pas capable ; " et elle m'a dit aussi que, du moment où ils ont pris l'enfant à deux et l'ont mis sur le lit, il a perdu connaissance. Elle me dit que c'était sa mère qui l'aidait à porter l'enfant.

Transquestionnée par le prisonnier W. H. Taylor et par la prisonnière Marguerite Demers :

Il n'y a aucun mauvais rapport entre moi et

Napoléon Jean
nage que les

St-Roch, asser-
le défunt est
l m'a dit que
c'est pour-
aussi que sa
le deux poi-
le ne voulait
isque tu es si
-tu pas à So-
é, je suis tout
ver mon pas-
Quand il a
is ses mem-
bas dans ses
été malade.
il savait que
ner à dîner,
puné. Il m'a
de manger.
W. H. Tay-

ur voir s'il
femme m'a
entendus la

14 mars.
rd, menui-
plus que son
z nous pour
t pâtir. Je
on père? Il
à papa, elle

luette (ou
ce qu'était
était allée
ir l'enfant.
ne dire que
ant que le
; le défunt
-là. Mme
santé, qu'il
qu'il avait
avait pris
erdre con-

quelques
e, l'enfant
elle lui ré-
eux pas te
," et elle
ont pris
t, il a per-
c'était sa

W. H. Tay-
emiers :
re moi et

le prisonnier. Je pense qu'il était à peu près quatre heures lorsque je suis allée chez Taylor. J'y suis restée jusqu'à six heures. Taylor arriva vers six heures. J'y suis retournée vers sept heures ; Taylor était parti pour aller chercher le médecin.

NAPOLÉON PETIT, assermenté, dit :

Presque tous les soirs Taylor, le prisonnier, battait le défunt, et il n'y a qu'un plancher simple qui nous sépare ; tous les soirs, j'entendais l'enfant se plaindre et demander pardon à son père. J'ai entendu souvent le bruit d'un corps qu'on jette sur le plancher. Il y a à peu près trois semaines, j'ai trouvé qu'il le battait si fort que j'ai pris mon balai, et je frappai sur le plancher, en disant au prisonnier, que s'il ne s'arrêtait pas, que j'allais monter ; il cessa de battre l'enfant, car c'était le défunt qu'il battait, je reconnus sa voix. Le reste confirme ce qui a déjà été dit.

AMBROISE LECLERC, marchand-épiciier, St.-Roch, assermenté, dépose et dit :

La semaine dernière, vers le milieu de la semaine, le défunt est venu chez moi faire une commission, pour chercher quelque chose au magasin. Je remarquai qu'il était extrêmement faible. Je suis même passé en dehors du comptoir pour le soutenir, je l'ai assis sur une boîte et lui ai demandé ce qu'il avait et s'il était malade. Il me dit qu'il avait bien mal à la tête. "Si j'avais de l'eau à boire je crois que ça me mettrait mieux, car je suis altéré c'est terrible." Je lui dis : "Pourquoi ne bois-tu pas chez vous ?" Il répondit : "Maman ne veut pas m'en donner." Je lui donnai de l'eau qu'il but de suite. Je l'ai pris par les bras et le ramenai moi-même chez son père ; je ne pensais pas qu'il put se rendre seul. Je lui ai offert de rentrer avec lui pour parler à sa mère, car il était bien malade, il ne voulut pas me laisser rentrer, et me dit qu'il avait peur que sa mère vint à le battre. Il me pria de ne pas entrer. J'ai rencontré Taylor depuis ce temps, mais je ne lui en ai rien dit.

ZACHARIE LEFEBVRE, étant assermenté, dépose et dit : L'automne dernier, vers la Toussaint, il était dix heures du soir, je vis le défunt près de la Halle Jacques Cartier ; il tremblait de froid et était mince ment vêtu ; je lui demandai pourquoi il ne s'en retournait pas chez lui ; il m'a dit qu'il ne pouvait pas s'en aller avant d'avoir tout vendu toute sa tire, parce qu'il craignait d'être battu par sa mère. Je le fis entrer dans ma cabane une demi-heure après et lui achetai deux bâtons de tire qui lui restaient, pour l'envoyer ; l'enfant s'en alla alors. Le reste du témoignage est la même chose que les autres entendent.

Dans le transquestionnement par les prisonniers Taylor et Marguerite Demers, M. Z. Lefebvre dit : Le soir j'ai entendu battre l'enfant ; il y avait un châssis d'ouvert chez Taylor

et un des miens aussi était ouvert. Je n'ai pas entendu de paroles.

Le Rvd. CHARLES RICHARD, Ptre. vicaire, de la paroisse de St.-Roch, étant assermenté, dépose et dit :

Je ne connaissais pas le défunt de son vivant. Jeudi, dans le cours de la journée, j'ai été appelé auprès du défunt.

Je l'ai trouvé couché dans un lit, il était sans connaissance et m'a paru dangereusement malade ; je me suis hâté de l'administrer. Il avait une grosse fièvre, le cœur lui battait très-fort ; j'ai mis la main sur sa poitrine, il n'avait pas de connaissance. Il n'a pas vomé pendant que j'étais là.

Une des femmes présentes m'a dit qu'elle n'avait pas envoyé chercher un médecin, parce qu'elle se trouvait chez des étrangers.

EMÉLIE TRUDEL, épouse de Eloi Picard, ré-examinée, confirme le témoignage du Rvd. Chs. Richard.

EMÉLIE PLANTE, épouse de J.-Bte. Thibault, étant assermentée, dépose et dit :

Il y a huit jours, jeudi dernier, j'ai eu occasion d'aller chez Taylor ; le défunt était assis au côté de son lit. Sa belle-mère me dit en parlant du défunt : On est obligé de l'attacher, parce qu'il veut désertir. J'ai trouvé qu'il avait l'air comme de coutume. Aussitôt que la belle-mère du défunt m'a dit qu'elle était obligée de l'attacher, ça m'a fait de la peine de voir l'enfant attaché. J'ai fait ce que j'avais à faire et je suis partie de suite. Je ne puis dire si l'enfant était attaché ou non. Je suis retournée chez Taylor, mais je n'ai pas vu l'enfant ce jour-là. C'est jeudi dernier que l'enfant est mort. Mme Taylor me demanda d'aller chercher le prêtre. Je lui dis que oui. Mme Taylor me dit qu'elle avait dit à son mari d'aller le chercher, mais qu'il lui dit : Ne crains donc pas, il ne mourra pas. J'ai été chercher M. Richard moi-même. Quand j'ai vu l'enfant, avant d'aller chercher le prêtre, j'ai remarqué que le cœur lui sautait beaucoup. Je ne pense pas que l'enfant avait sa connaissance. Je lui ai parlé, et il ne m'a pas répondu. Il était tranquille dans son lit, sans remuer. Je suis partie et ne suis plus revenue.

LÉOCADIE TARDIF, épouse de Jean Michel, boulanger, de St.-Roch, étant assermentée, dépose et dit : Il y a deux ans le prisonnier demeurait dans le haut de la maison que nous occupons. J'ai eu connaissance que le défunt et son frère ont été battus souvent par leur belle-mère. J'ai eu connaissance que le défunt a été battu une fois par son père. Je n'ai pas connaissance d'aucuns mauvais traitements arrivés récemment.

JOSEPH AMÉDÉ MAILLOUX, marchand-épiciier, de St.-Roch, assermenté, dit : A la fin du mois d'octobre dernier, entre onze heures et onze heures et demie du soir, j'ai rencontré le défunt dans la rue de la Couronne, au coin de chez moi. Il faisait extrêmement froid ce soir

là et bien mauvais temps; il pleuvait une pluie froide. J'ai vu le défunt qui grelottait de froid; je lui demandai pourquoi il restait là, qu'il ferait mieux de s'en aller chez lui; il était nu-pieds, avait de mauvais pantalons et une petite chemise de coton. Il m'a répondu qu'il était venu pour entrer chez son père, et qu'il lui avait refusé la porte, en lui disant d'aller chercher les sous de sa tire et qu'après cela il entrerait. Il me dit qu'il avait vendu de la tire dans la journée, et que des jeunes gens lui avaient volé quatre ou cinq bâtons dans le bas de la rue de la Couronne, et qu'il avait envoyé son frère pour tâcher de retirer l'argent pour ses bâtons de tire.

Vers deux heures après minuit, ce même soir, il faisait une tempête horrible. J'ai entendu pleurer à ma porte. Je me suis levé et j'ai trouvé le défunt à moitié gelé. Je le fis entrer et lui demandai la raison pourquoi il restait ainsi dehors à une heure avancée de la nuit; il me répondit qu'il ne voulait pas aller chez lui seul, parce qu'il semait horriblement battu. Je le fis coucher, et la fille lui donna à manger le lendemain matin. Le reste confirme ce qui a déjà été dit.

ANGÈLE DUMONT, veuve d'Edouard Demers, assermentée, dit: Je suis la mère de Marguerite Demers (la prisonnière). Je suis venue chez Taylor cinq jours avant la mort du défunt. C'est un dimanche matin que je suis arrivée là; Taylor était parti pour trois jours, et ma fille m'avait priée de rester avec elle pendant ce temps. Quand je suis arrivée chez Taylor, le défunt se plaignait du mal de tête; il mangeait comme nous de la soupe au *barley*.

Lundi et mardi, j'ai connaissance que le défunt s'est levé pendant la nuit, vers dix heures du soir, pour sortir; sa mère lui a dit: Tu n'es pas fou, va donc te coucher, et il est allé se coucher sur son lit. Il avait soupé ce soir-là. Il voulut sortir encore le lendemain, il a dit qu'il voulait aller en bas; sa mère lui a dit: Si tu veux y aller, vas-y. Le défunt s'est alors levé pour y aller, mais il s'est écrasé dans la place: je l'ai pris avec sa mère, et nous l'avons mis sur son lit. C'est la journée qu'il est mort que ceci s'est passé. Le midi ma fille a fait du gruau pour le défunt, le défunt a tout mangé son assiettée de gruau; il était alors onze heures et demie ou midi. Quand nous l'avons mis sur son lit, je me suis aperçu qu'il affaiblissait beaucoup, il avait mal à la tête. Il n'a pas vomi dans l'après-midi. Je ne suis pas allé près du lit du défunt dans aucun temps de l'après-midi, excepté quand le vicair est venu. Il s'est assoupi quelque temps après avoir pris le gruau, une heure ou deux après. Il est resté assoupi une heure ou une heure et demie. Il s'est réveillé quelque temps après trois heures. Sa mère alors lui a parlé.

Vers quatre heures il a demandé d'aller en

bas; il n'a pas vomi ni eu de convulsions pendant ce temps. Toute cette journée il avait l'air agité; il disait souvent:

"Mon Dieu, que j'ai mal à la tête!"

Quand il demandait à aller en bas, il avait l'air d'une personne qui rêve, il ne savait pas ce qu'il disait.

Je crois que c'est lundi que j'ai vu Mme Thibault chez Taylor. Elle est entrée un instant et s'est assise, je ne l'ai pas entendue dire un mot. Je ne sais pas ce qu'elle est venue faire, mais elle est restée très-peu de temps.

Le défunt était alors couché ou assis au côté de son lit. Ma fille le forçait de rester dans la maison. Si ma fille l'attaché le défunt, ça n'a pas été pour plus d'une journée et pour l'empêcher de sortir ou de descendre en bas, car il n'avait que cette idée-là. C'est lundi ou mardi avant sa mort qu'il a été attaché. Elle l'a attaché avec une petite corde grosse comme mon doigt. C'était après les pieds de la couchette que le défunt était attaché. Je crois que c'est par les mains que le défunt était attaché. C'est lundi matin que le défunt a été attaché. Le défunt s'est détaché deux ou trois fois de suite lui-même, et je ne sais pas comment il faisait. Sa belle-mère le rattachait aussitôt.

Je n'ai pas connaissance qu'elle ait frappé le défunt, quand elle l'attachait. Chaque fois qu'elle l'a attaché, je lui ai entendu dire: "Le bougre, il s'est bien détaché tout seul." Le lundi, il est resté attaché toute la journée dans son lit. Mardi, dans l'après-midi, le père du défunt est arrivé, et je crois que le défunt n'était pas attaché dans ce moment-là. Si le défunt a été attaché après l'arrivée de son père, c'est dans la nuit qu'il a été attaché, parce que le lendemain, le jour de sa mort, je suis sûre que le défunt n'a pas été attaché.

Transquestionnée par le prisonnier Taylor et Marguerite Demers:

Q.—Avez-vous resté chez moi pendant plusieurs mois l'été dernier?

R.—Oui, je suis restée chez Taylor à peu près trois mois et demi cet été.

Q.—Vous êtes-vous couchée pendant ce temps-là?

R.—Je me suis couchée tous les soirs.

Q.—Avez-vous connaissance quand le défunt vendait de la tire?

R.—Oui j'en ai connaissance.

Q.—Son frère vendait-il de la tire en même temps. Quand il venait de vendre de la tire, venait-il tard ou de bonne heure?

R.—Il revenait entre huit et neuf heures, le plus tard dix heures.

Q.—Avez-vous eu connaissance qu'il a été grondé ou corrigé pour être venu si tard?

R.—Une couple de fois il a été grondé. J'ai eu connaissance qu'il a été battu une couple de fois.

Q.—Pouvez-vous vous rappeler ce qu'on lui

convulsions pen-
née il avait l'air

tête!"

bas, il avait
ne savait pas

i vu Mme Thi.
née un instant
endus dire un
t venue faire,
temps.

assis au côté
rester dans la
funt, ça n'a pas
ur l'empêcher
car il n'avait
mardi avant
de l'a attaché
ne mon doigt.
chette que le
c'est par les
. C'est lundi
. Le défunt
de suite lui-
il faisait. Sa

ait frappé le
Chaque fois
u dire : "Le
t seul." Le
ournée dans
père du dé-
funt n'était
le défunt a
père, c'est
parce que le
s sûre que le

er Taylor et

ndant plu.

à peu près

endant ce

irs.
le défunt

en même
de la tire,

heures, le

u'il a été
ard?

ndé. J'ai
couple de

qu'on lui

disait et de quelle manière on le reprenait
lorsqu'il venait tard?

R.—Son père lui faisait des remontrances
parce qu'il venait tard, en lui demandant per-
quoi il venait si tard.

Q.—Avez-vous connaissance que le défunt a
été battu parce qu'il ne rapportait pas l'argent
de sa tire?

R.—Oui j'ai eu connaissance que c'est arrivé
quelquefois.

Q.—Avec quoi a-t-il été battu?

R.—C'était avec une *strap* en cuir, large de
trois doigts, qu'il a été battu; l'enfant pleurait,
mais ne criait pas fort.

Q.—Était-ce sur les mains ou sur le corps que
l'on frappait le défunt?

R.—Sur les mains.

Q.—Avez-vous connaissance quand le défunt
a déserté de chez moi?

R.—Je l'ai entendu dire cet automne, pen-
dant que Taylor était malade; on m'envoya
chercher, un dimanche; le défunt était déserté
du matin avec de la *tire*. J'ai couché chez Tay-
lor ce soir-là. Je crois qu'il a été deux jours
absent. Quand il est parti, il étrennait des hardes
neuves. Je n'étais pas là quand il est revenu.
Il avait mangé comme il faut avant de partir.
Quand j'ai été chez Taylor, le défunt a toujours
été nourri comme les autres membres de la fa-
mille, à la même table. Quand il sortait, il avait
ses hardes de tous les jours. J'ai tricoté six
paires de bas pour les enfants de la famille de
Taylor. Je ne puis pas dire si on a fait des
passe-droits, et à qui on a donné ces chaussures.

Question.—Est-il à votre connaissance que,
quand moi ou sa belle-mère l'envoyions en com-
mission, qu'il portait quelquefois à la hâte sans
se vêtir, et qu'on l'arrêtait pour le mieux vêtir?

Réponse.—Oui, je n'ai pas cru que le défunt
fut dangereusement malade avant jeudi, jour
de sa mort. Je me rappelle que Marguerite
Demers, ma fille, a demandé à Taylor, le prison-
nier, d'aller chercher le curé. Taylor répondit
qu'il n'avait pas le temps; il a ajouté: Il n'est
pas en danger, il peut attendre, j'ai le temps de
faire mon voyage. Ma fille n'a pas attendu, elle
l'a envoyé chercher vers trois ou quatre heures.
J'ai connaissance que le lundi suivant, avant sa
mort, ma fille, après la basse messe, alla chez le
curé pour lui dire de venir confesser le défunt;
le curé n'a pas voulu venir. Elle est allée exprès
pour chercher le curé et en même temps pour
aller à confesse elle-même. Le défunt s'est
plaint du mal de tête avant qu'il a écrasé dans
la place, jeudi. Je me suis aperçue que le prison-
nier Taylor et ma fille ont manqué quelquefois
à leur devoir envers le défunt, parce que le
défunt méritait quelquefois d'avoir des coups, et
ils ne lui en donnaient pas. Le défunt était un
enfant qui n'écoutait pas. C'était sa façon de
mentir. Ce n'était pas un enfant fiable ni hon-
nête; il ne m'a pas rien pris, mais il a pris

ailleurs; je ne l'ai pas vu, mais ce sont ses
parents qui me l'ont dit. Je n'ai pas connais-
sance que Taylor et ma fille ont refusé la porte
au défunt sans aucun temps.

Lundi, 16 mars.

L'enquête, ajournée au seize de mars, est con-
tinuée ce jour, en présence des prisonniers Wil-
liam Henry Taylor et Marguerite Demers, son
épouse.

FRÉDÉRIC BOURASSA, de la Basse-Ville de Qué-
bec, fabricant de balais, étant assermenté, dé-
pose et dit:

Je suis le frère de la première femme du pri-
sonnier Taylor. La première femme de Taylor
se nommait Julie Bourassa. Je crois qu'il y a
quatre ans qu'elle est morte. Taylor et sa pre-
mière femme demeuraient à Québec; c'est à
Québec qu'elle est morte. Lors de la mort de la
première femme de Taylor, Taylor possédait
deux emplacements à Somerset, près de l'église.
Ils paraissent vivre à l'aise à Québec. Ma sœur
a laissé quatre enfants à sa mort, deux garçons et
deux filles. Une des filles est à l'Hôpital-Géné-
ral, à l'école, c'est ma sœur qui élève; l'autre est
à Somerset, chez un habitant. A part de ces deux
filles, ma sœur a laissé deux garçons: l'un est le
défunt, l'autre Napoléon Taylor, le premier té-
moin qui a été entendu. Je me suis aperçu que
le défunt était triste du temps de la première
femme de Taylor, le défunt passait pour un bon
enfant, soumis à ses parents. Je ne me suis pas
aperçu qu'il ait changé de caractère depuis ces
temps.

NAPOLEON HENRY TAYLOR étant réexaminé
dépose et dit:

J'ai connaissance que mon oncle Frédéric
Bourassa est venu chez mon père le dimanche
avant la mort du défunt. Le défunt était alors
attaché au pied de son lit; je ne me rappelle
pas si c'est ma belle-mère qui l'a attaché. C'est
avec la corde qui m'est montrée que le défunt
était attaché. Je pense que c'était par le corps
qu'il était alors attaché; car quand il était assis
c'était par le corps qu'on l'attachait. Quand
j'ai parti pour aller à la basse messe dimanche
matin, j'ai laissé le défunt dans le lit; ma belle-
mère ne voulait pas qu'il sortit pour aller à
messe, et il resta couché. Je me rappelle qu'il
était attaché dans le lit. Il était attaché par le
corps, au poteau de la couchette. Le défunt
déserté huit jours avant sa mort. C'est vers
une heure de l'après-midi qu'il est parti. Jeudi
soir, le même jour, mon oncle Joncas ramena
le défunt à la maison.

Vers huit ou neuf heures, quand ma belle-
mère s'est couchée ce soir-là, avant de se cou-
cher, elle a attaché le défunt dans le lit. Vers
sept ou huit heures du matin, elle le détacha,
fit lever et l'attacha au pied de la couchette.
Il resta attaché toute la journée. Ma belle-mère
me dit de faire sortir le défunt sur la galerie
instant avant de se coucher, pour ses besoins.

elle le fit coucher et le rattacha de nouveau avec la même corde.

Le défunt a été attaché ainsi, le jour et la nuit, jusqu'à deux ou trois jours avant sa mort. Il était attaché par les poignets; je crois que c'est quand il s'est détaché deux ou trois fois de suite, qu'elle l'attacha par les poignets. C'est ma belle-mère qui faisait manger le défunt pendant le temps qu'elle l'a tenu ainsi attaché. Le jour de sa mort, le défunt était bien tranquille dans la maison, il ne menaçait personne, ne cherchait pas à se jeter par les châssis et restait tranquillement attaché; il parlait quelquefois et il avait l'air triste. Il m'appelait quelquefois pour me demander de quoi à manger; ma belle-mère n'en a jamais eu connaissance. J'allais alors demander à ma belle-mère de me donner de quoi à manger pour le défunt. Quelquefois elle m'en donnait, et d'autres fois elle ne m'en donnait pas. Il ne pâtissait pas de manger; quand on faisait un repas, elle lui donnait toujours à manger. Durant ces huit jours, je n'étais pas toujours à la maison; j'allais à l'école deux fois par jour.

Quand mon père est arrivé à la maison, le premier soir que le défunt a été attaché par ma belle-mère, elle lui a dit qu'elle avait attaché le défunt; il l'a vu attaché. Mon père a eu connaissance tous les jours que le défunt était attaché, excepté le dimanche, lundi et mardi, pendant lesquels jours il a été absent. Je me suis aperçu en faisant sortir le défunt sur la galerie pour ses besoins, que de jour en jour il affaiblissait. Les deux ou trois jours avant sa mort, le défunt n'était pas attaché, il a resté tout le temps assis sur sa chaise. Il m'a appelé pendant ces deux ou trois jours là; chaque fois qu'il me parlait, c'était pour me demander à manger ou à boire. Il a toujours eu à boire quand il m'a demandé à boire. Il n'était pas malin, mon petit frère; c'était un bon petit garçon. Il a été battu quelquefois quand il ne disait pas la vérité. La corde qui m'est montrée est une corde dont on se servait pour le linge. Le dernier soir que ma belle-mère a attaché le défunt, elle l'a fait coucher sur le dos, dans le milieu du lit, et lui a étendu les bras à leur longueur et l'a attaché par ses poignets, à chaque côté du lit; la corde était bien serrée sur ses poignets, et le défunt s'est plaint beaucoup; alors ma belle-mère est venue lâcher un peu la corde. Cette nuit, le défunt l'a passée tout entière dans cette position. J'ai couché dans le même lit que lui ce soir-là, et je me suis couché la tête au pied du lit. Je me suis levé vers six heures et demie ou sept heures le lendemain; le défunt n'est resté attaché dans le lit. Quand je suis parti pour l'école, on n'avait pas encore détaché le défunt, il était encore dans la même position. Mon père était alors absent. Ma tante Henriette Demers a couché chez nous ce soir-là; ma grand-père, Angèle Dumont (veuve Demers), a aussi couché ce soir-là à la maison.

Quand je suis revenu de l'école, vers midi moins un quart, j'ai trouvé le défunt attaché; je crois qu'il était assis sur la chaise, attaché avec la même corde, sous les bras, autour du corps et au pied de la couchette. Le défunt n'avait pas encore eu à manger ce matin-là. Je n'ai été qu'une demi-heure à la maison. Je suis revenu de l'école à quatre heures et demie et j'ai trouvé le défunt dans la même position. Quand on a soupé vers six heures et demie, ou sept heures, ce soir-là, le défunt était encore attaché.

Mon frère était plus jeune que moi; il était âgé de huit ans et sept mois; il est né à Somerset.

CLÉOPHAS DEMERS, charretier, de St.-Roch, répète ce qui a déjà été dit à l'égard de la tire que l'enfant vendait par les rues, et la crainte qu'il avait de rentrer chez lui sans rapporter tout l'argent; la description de ses habits et de sa chaussure, et le froid qu'il endurait.

FRANÇOIS JONCAS, journalier, de St.-Roch, assermenté, dit :

Je suis le beau-frère de Marguerite Demers.

Huit jours avant sa mort, un jeudi, je suis venu en visite chez Taylor, et Marguerite Demers me dit que le défunt était déserté de l'après-midi. Je le cherchai pendant une couple d'heures dans les chantiers, et je m'en revenais dire que je n'avais pu le trouver, lorsque m'en retournant, près de chez M. Paré, dans la rue de la Couronne, je vis le défunt; il était bien habillé, avait une chemise de laine carrautée, et c'est celle-là qui m'est maintenant montrée, et une petite blouse. Je ne puis dire si c'était des hardes neuves. Ils étaient deux ou trois enfants ensemble. Il m'a fallu l'emmener de force, il se lamentait beaucoup au bon Dieu, sans dire pourquoi; il ne voulait pas s'en revenir. Je l'ai emmené à sa belle-mère; il était alors près de quatre heures et demie. En arrivant, elle l'a pris par le bras et lui a donné deux ou trois tapes. J'ai laissé l'enfant seul avec sa belle-mère. Je crois avoir soigné à peu près une corde et demie de bois pour Taylor, cet hiver.

MICHEL DROLET, commis-marchand, de St.-Roch, assermenté, dit :

Jeudi, le douze de mars courant, entre deux et quatre heures de l'après midi, je ne crois pas que ça soit après quatre heures, une personne se disant la sœur de Mme Taylor (la prisonnière) est venue chez M. Lefrançois où je suis commis; cette personne, s'adressant à M. Fafard, dit qu'elle était venue de la part de Mme Taylor, chercher dix-huit verges de shirting, et quelques autres objets; elle dit que l'enfant de Taylor était mort, et elle a acheté un bonnet blanc et quelques autres objets. Ces objets lui ont été servis par M. Fafard, et marqués au compte de Mme Taylor. J'étais dans le moment occupé à servir Mme Côté. Voyant que la personne mentionnée plus haut demandait un bonnet blanc, j'ai supposé que c'était des effets pour enseve-

lire
mon
que
née
M.
H.
bou
A.
soix
dan
avon
dan
pris
mal
ni
mai
stray
batt
pell
trois
pris
parc
suis
chai
couc
vro-
leur
Le c
crois
atré
temp
couv
A.
M. I
Q.
dent
de t
let a
L'
cont
NA
dit :
Le
ma t
vers
neuf
rever
heur
le dé
ne p
aucu
j'ai
j'ava
donn
eu à
Re
le co
Elle
qu'el
était
Dé
journ

le, vers midi
unt attaché;
naise, attaché
as, autour du
e. Le défunt
matin-là. Je
aison. Je suis
t demie et j'ai
ition. Quand
ou sept heu-
re attaché.
moi; il était
t né à Somers-

St.-Roch, ré-
de la tire que
erainte qu'il
pporter tout
its et de sa
ts,
St.-Roch, as-

rite Demers.
di, je suis ve-
erite Demers
l'après-midi.
ole d'heures
s dire que je
retournant,
e de la Cou-
nabilité, avait
c'est celle-là
t une petite
des hardes
enfants en-
e force, il sa-
e, sans dire
venir. Je l'ai
lors près de
vant, elle l'a
ux ou trois
ec sa belle-
es une corde
iver.

nd, de St.-

entre deux
ne crois pas
e personne
prisonnière)
uis commis;
Fafard, dit
me Taylor,
g, et quel-
ant de Tay-
nnet blanc
lui ont été
compte de
t occupé à
onne men-
nnet blanc,
our enseve-

lire un cadavre, et lui demandai s'il y avait de la mortalité chez Mme Taylor; elle me dit alors que l'enfant de Taylor était mort dans la matinée. Mme Taylor était une des pratiques de M. Lefrançois.

HENRIETTE CARRIER, épouse d'Antoine Godbout, connétable, de St.-Roch, assermentée, dit :

Après le feu de St.-Roch, en mil huit cent soixante-et-six, j'ai passé à peu près deux mois dans le même étage habité par Taylor. Nous avons logé là jusqu'au douze de janvier. Pendant ce temps-là j'ai eu connaissance que la prisonnière (Marguerite Demers) a beaucoup maltraité le défunt. Elle le battait sans cause ni raison. Je reconnais la *strap* qui m'est maintenant montrée; c'était toujours avec cette *strap* qu'elle le battait. C'est parce qu'elle le battait trop que je suis partie de là. Je me rappelle qu'un jour, à peu près quinze jours ou trois semaines avant que je sois partie de là, le prisonnier me dit qu'elle s'en débarrasserait, parce qu'elle ne pouvait pas l'envisager. Je me suis aperçue que le défunt et son frère occupaient dans un caveau, sous l'escalier, et ils y couchaient tous les soirs. Ils n'avaient qu'un couvre-pieds pour se couvrir. Un jour, le prisonnier leur ôta le couvre-pieds, parce qu'il était brisé. Le caveau était près de la porte de dehors. Je crois qu'ils y ont couché pendant un mois, sans autre chose que le couvre-pieds, et après ce temps, Taylor leur a acheté un matelas et une couverture grise.

ANSELME FAFARD, commis-marchand chez M. M. Lefrançois, de St.-Roch, assermenté, dit :
Que la prisonnière avait, la semaine précédente, fait mettre le shirting de côté. Le reste du témoignage confirme ce que M. Michel Drollet a dit.

Mardi, 17 mars.

L'enquête, ajournée au dix-sept de mars, se continue ce jour, comme suit :

NAPOLEON TAYLOR, étant réexaminé, dépose et dit :

Le jeudi, huit jours avant la mort du défunt, ma belle-mère m'a envoyé vendre de la *tire*, vers neuf heures du matin; elle me donna vingt-neuf bâtons de *tire*, en me disant : "Tâche de revenir de bonne heure. Je suis venu vers cinq heures de l'après-midi; avant de partir, j'ai vu le défunt qui était de bien bonne humeur. Il ne s'est pas plaint qu'il fut malade. Il n'avait aucune marque sur la tête ni sur la figure, que j'ai pu voir. Je suis revenu vers cinq heures, j'avais vendu mes vingt-neuf bâtons de *tire*, j'ai donné vingt-neuf sous à ma belle-mère et j'ai eu à diner en arrivant. En arrivant, elle me dit : "Regardes ton frère." Le défunt était assis sur le coffre et attaché au pied de la couchette. Elle m'a dit que c'était parce qu'il avait déserté, qu'elle l'avait attaché comme cela. Le défunt était en jaquette.

DÉLIMA NOEL, épouse de Narcisse Roquette, journalier, de Québec, assermentée, dit :

J'ai demeuré dans la même maison avec Taylor, il y a à peu près deux ans. Nous demeurions alors dans une maison appartenant à M. Paquet. Taylor occupait le bas et nous occupions le haut, et nous avons occupé cette maison à peu près un an.

J'ai connaissance que le défunt et son frère ont été maltraités par leurs parents, mais surtout par leur belle-mère. J'entends par maltraiter, qu'ils battaient leurs enfants. J'en ai fait la remarque un jour à Taylor, en lui disant que la prisonnière maltraitait les deux enfants, le défunt surtout; il ne dit rien, et haussa les épaules.

Dans le cours de cet été-là, le défunt est monté chez moi dans l'après-midi (d'un jour) en pleurant, disant que sa belle-mère voulait lui couper la langue avec un rasoir; qu'elle lui avait tenu la langue et qu'elle avait essayé de la lui couper. C'était parce qu'il jouait dans la cour et que sa mère ne le voulait pas. Quand l'enfant est venu chez moi, il était accompagné d'un enfant; ils sont arrivés en courant chez moi, le défunt pleurait et l'autre enfant avait l'air effrayé. Le défunt se plaignait du manque de nourriture.

Un jour, je m'aperçus que le défunt avait des marques d'égratignures autour du col, et à la gorge surtout. Je lui demandai où il avait attrapé cela. Il me dit que c'était sa belle-mère qui avait manqué de l'étouffer, et pendant quinze jours, il ne pouvait à peine avaler sa salive. J'ai connaissance que le défunt avait une petite infirmité, de lâcher involontairement de l'eau. Sa mère le battait à chaque fois que lui arrivait. J'ai pensé que c'était cela.

Transquestionnée par les prisonniers, W. H. Taylor et Marguerite Demers.

Q.—Ce qui est arrivé pendant que vous demeuriez avec nous, et que vous avez raconté plus haut, et que le défunt vous avait dit que la prisonnière voulait lui couper la langue, s'est-il passé avant ou après le feu de St.-Roch qui a brûlé une quarantaine de maisons ?

R.—Je ne m'en rappelle pas. Je ne me rappelle pas de ce feu-là. Je me rappelle que le beau-frère de Taylor est venu demeurer avec lui après le feu. C'est avant cette époque que le défunt m'a dit que sa belle-mère voulait lui couper la langue. Le prisonnier Taylor n'était pas chez lui.

FRANÇOIS JONGAS, réexaminé, dépose et dit :
Jeudi, huit jours avant la mort du défunt quand je l'ai ramené chez sa belle-mère, elle lui a donné, en ma présence, deux ou trois tapes l'enfant, en recevant ces tapes, a jeté une coupe de cris. Sa belle-mère m'a demandé où j'étais pris, je lui dis, au coin chez M. Paré. L'enfant n'avait pas fini de pleurer quand j'étais parti; et je ne puis dire combien de temps il a pleuré. C'est, soit sur la tête ou sur la figure qu'elle l'a frappé; elle l'a frappé avec sa main et elle n'avait rien dans sa main. Elle m'a de

mandé ce que le défunt faisait quand je l'ai pris, et je lui ai dit qu'il était à jouer, lorsque je l'ai ramené.

Il riait et n'avait pas l'air chagrin alors.

Quand j'ai ramené l'enfant, je ne me suis pas aperçu qu'il avait aucune marque sur la figure.

ELÉONORE GILMAIN, épouse de Joseph Dal-
laire, charretier, de St.-Roch, étant assermentée,
dépose et dit :

Le jour de la mort du défunt (jeudi), la sœur de la prisonnière est venue me dire que Mme Taylor demandait à me voir ; en venant, elle me dit que l'enfant de Taylor était malade. Mme Taylor me dit en arrivant qu'elle ne savait pas si l'enfant était mort ou vivant, et de vouloir bien aller au lit où était l'enfant, m'en assurer. Il n'y avait que la sœur et la mère de la prisonnière qui étaient là avec le défunt. Il était quatre heures et vingt minutes quand je suis partie de chez moi, et je n'ai fait que traverser la rue, pour me rendre chez Mme Taylor de chez moi. L'enfant était sans connaissance ; l'enfant respirait très-lentement. En arrivant près de son lit, je me suis aperçue qu'il était très-blême, et pendant que j'ai été là, une couple de minutes après, j'ai vu sa figure rougir et il s'est mis à souffler plus fort. M. Richard est arrivé comme j'allais partir.

Mme Taylor m'a demandé si j'avais la bonté de prendre la mesure du défunt, pour lui faire une jaquette pour l'ensevelir. Elle m'a donné du shirting neuf, avec lequel j'ai mesuré le défunt. La sœur de la prisonnière était alors à coudre dans l'appartement, dans quelque étoffe blanche. J'ai montré la longueur que la jaquette devait avoir. J'ai demandé à la prisonnière s'il y avait longtemps que l'enfant était malade ; elle me dit que ça faisait juste huit jours ce jour-là. Voyant que l'enfant rougissait, je lui demandai si c'était les fièvres ; elle me répondit qu'elle ne savait pas. Il y a à peu près onze mois que Taylor demeure vis-à-vis de chez moi.

HENRIETTE DEMERS, de St.-Roch, assermentée,
dit :

Je suis venue chez Taylor vendredi avant la mort du défunt, vers dix heures du matin.

J'ai trouvé le défunt attaché ; il était en jaquette, assis sur une chaise, près du lit. J'ai passé la journée, chez Taylor ce jour-là. La belle-mère me dit que le défunt avait déserté, et qu'elle l'avait attaché pour lui donner la crainte. Je suis partie le soir, vers six heures. Le défunt était encore attaché ; il avait passé la journée attaché.

Je retournai chez Taylor le dimanche après midi, vers trois heures. Le vendredi que je suis allée chez Taylor, j'ai vu le prisonnier à la maison, et il a pu voir que le défunt était attaché. Le dimanche, à trois heures de l'après-midi, je n'ai pas vu le défunt. Je crois que c'est le lundi matin, vers neuf heures à neuf heures et demie, que je suis retournée chez Taylor.

J'ai vu le défunt assis au pied du lit, je ne

puis dire s'il était attaché. Je suis partie de chez Taylor lundi, vers une heure de l'après-midi ; le défunt était encore à la même place. Il n'avait pas l'air malade.

Ma mère était là lundi ; elle avait couché là dimanche soir.

Taylor était absent ; on m'a dit qu'il était parti dimanche matin. Je suis venue faire un petit tour mardi ; je ne puis dire si c'était le matin ou l'après-midi. Je n'ai pas vu le défunt. Je suis venue chez Taylor jeudi matin, vers neuf heures ou neuf heures et demie. J'ai passé la journée là. Le prisonnier est venu dîner et est aussitôt parti.

Vers onze heures, je suis allée près du quart pour avoir de l'eau ; j'ai vu le défunt dans le lit ; j'ai demandé à la prisonnière : " Je petit est-il malade ? " Elle me répondit : " Je ne sais pas s'il est malade, mais il n'a pas pu se lever ce matin, " et qu'il était étourdi. Vers midi le défunt a parlé à sa mère ; je ne sais ce qu'il lui a dit ; elle a pris une assiette de soupe et la lui a donnée. C'est elle qui l'a fait manger au défunt. Le défunt l'a vomi aussitôt.

Vers deux heures et demie, le défunt a demandé à se lever pour aller en bas. Sa mère lui a demandé : " Te crois-tu capable de descendre ? " Le défunt a répondu : " Oui. " Elle lui a dit alors : Essaie d'y aller. Le défunt s'est levé et a écrasé dans la place. Sa mère, avec sa mère, l'ont mis sur le lit. J'ai fait dans l'après-midi une commission pour la prisonnière ; je suis allée chez M. Lefrançois pour chercher du shirting pour faire une jaquette pour le défunt. Le défunt est mort vers neuf heures ce soir-là.

FRANÇOIS ELZÉAR ROY, écrivain, médecin, de St.-Roch, assermenté, dit :

Jeudi dernier, entre sept heures et sept heures et demie du soir, le prisonnier est venu à mon office me demander d'aller voir le défunt, qu'il me dit être sans connaissance. Il me dit qu'il croyait que le défunt avait des vers. Je me rendis chez Taylor, de suite, et j'ai trouvé le défunt couché sur un lit ; il y avait un grand nombre de personnes dans l'appartement. Le prisonnier Taylor était avec moi. J'ai trouvé le défunt couché sur le dos, la tête penchée sur le côté gauche ; il était parfaitement immobile, dans un état comateux, la pupille dilatée et non impressionnable à la lumière. Le pouls était très-fréquent et petit ; la respiration se faisait difficilement. Il y avait chez le défunt transpiration abondante ; les ongles, les doigts et même les mains violacés. La transpiration était froide, abondante aux extrémités, tout annonçait une congestion pulmonaire, de plus une mort prochaine. J'ai essayé d'examiner la langue ; il m'a fallu prendre une cuillère et ouvrir forcement la bouche ; la langue était blanche. J'ai demandé aux personnes présentes depuis quand l'enfant était malade. La belle-mère me répondit que l'enfant était malade depuis le matin, et sur des questions que je lui fis, je crus com-

partie de chez
près-midi; le
e. Il n'avait
it couché là

qu'il était par-
faire un petit
t le matin ou
unt. Je suis
neuf heures
sé la journée
est aussitôt

rès du quart
t dans le lit;
o petit est-il
ne sais pas
se lever ce
s midi le dé-
ce qu'il lui a
pe et la lui a
er au défunt.

defunt a de-
pas. Sa mère
deable des-
"Oui." Elle
defunt s'est
ère, avec ma-
après-
nière; je suis
her du shirt-
a defunt. Le
e soir-là.
ecin, de St.-

et sept heu-
est venu à
ir le defunt,
e. Il me dit
vers. Je me
ai trouvé le
it un grand
rtement. Le
ai trouvé le
enchée sur le
at immobile,
ilalée et non
e poulx était
on se faisait
funt transpi-
igts et même
était froide,
annonçait une
ne mort pro-
a langue; il
et ouvrir for-
blanche. J'ai
depuis quart
re me répon-
uis le matin,
je crus com-

prendre par ses réponses que l'enfant était ma-
lade depuis le mardi. Je crois me rappeler que
la belle mère m'a dit que l'enfant se plaignait,
depuis plusieurs jours, du mal de tête.

Dans la conversation que j'eus avec elle, j'ap-
pris que l'enfant était resté à la maison depuis
huit jours; elle me dit que l'enfant avait l'habi-
tude de faire des faux rapports sur ses parents,
aux voisins, et qu'elle l'empêchait de sortir. Je
demandai à la prisonnière pourquoi elle n'avait
pas envoyé chercher un médecin avant huit
heures, vu que l'enfant était sans connaissance
depuis quatre heures. Elle me répondit qu'elle
avait eu autrefois le Dr Desjardins, comme mé-
decin de famille, qu'elle ne connaissait pas les
médecins de St.-Roch, et de plus qu'elle n'avait
eu personne pour envoyer.

Toutes les réponses que me donna la prison-
nière, ne me satisfirent pas, et j'exprimai mèn-
étonnement sur cette affaire qui me parut sus-
pecte.

L'enquête est ici ajournée aux dix-huit de
mars courant, et le témoignage du Dr Roy, in-
terrompu, pour lui permettre de produire les
notes prises conjointement par lui et le Dr La-
Rue, à l'examen du cadavre.

Mercredi, 18 mars.

L'enquête, ajournée au dix-huit, est continuée
comme suit:

ISAÏE DUBOIS, collecteur et huissier de St.-
Roch, assermenté, dit:

Je connais les deux prisonniers. Mardi ou
mercredi de la semaine dernière, le dix ou onze
du présent mois, j'ai rencontré le prisonnier
Taylor, dans la rue Desfossés, à St.-Roch; je ren-
contrais Taylor assez souvent. Il est huissier; j'al-
lais quelquefois avec lui faire des saisies.
Le jour que je l'ai rencontré dans la rue Des-
fossés, nous nous sommes arrêtés, et nous avons
eu ensemble un peu de conversation. Je crois
que c'est le changement du temps qui a été le
début de notre conversation. Nous avons parlé
d'autres choses dont je ne me rappelle pas; mais
la principale chose dont nous avons parlé, c'était
du petit défunt. Je ne me rappelle pas ce qui
nous a fait commencer à parler du défunt;
mais Taylor me dit que le défunt lui causait
beaucoup de peine, qu'il était porté à la désér-
tion et qu'il y a quelque temps, il a été absent
trois ou quatre jours; qu'il l'avait retrouvé
quelque part en ville, et qu'il pensait qu'il a dû
avoir beaucoup de misère pendant cette absen-
ce. Il me dit que l'enfant dépérissait et qu'il pen-
sait que c'était dû à la misère. Il m'a dit que
l'enfant était malade et qu'il n'en avait pas
pour longtemps s'il continuait l'état où il était.
Il me dit que l'enfant lui retenait l'argent qui
lui passait par les mains. Il m'a dit qu'il était
obligé de le tenir chez lui pour l'empêcher de
désertir. Il me dit qu'en punition, il le nourris-
sait au pain et à l'eau. Il m'a dit qu'il a appris
que l'enfant allait manger chez les étrangers,
que cela l'avait mortifié.

Je ne me rappelle pas qu'il ait dit autre cho-
au sujet du défunt. Je crois que nous avons é-
en conversation un quart d'heure. Je n'ai pa-
rencontré le prisonnier pour lui parler. Il éta-
employé comme huissier, et il avait de l'ouvrage
comme huissier. J'ai dit que c'était mardi o-
mercredi que cette conversation avait lieu; j-
suis porté à croire que c'était mercredi dans l-
près-midi. C'est au coin des rues Desfossés e-
St.-Dominique que j'ai rencontré Taylor qui ve-
nait de ce côté-ci.

Transquestionné par W. H. Taylor et Margu-
rite Demers.

Je sais qu'il ne faisait pas noir; je ne puis dir-
si c'est à deux ou trois heures ou à quelle heur-
que j'ai rencontré Taylor.

FRANÇOIS ALEXANDRE HUBERT LARUE, docteur
en médecine, étant dûment assermenté sur le
saints évangiles, dépose et dit:

J'ai fait, conjointement avec le Dr. Frs. Roy
l'examen du cadavre de William Henry Crocke-
Taylor, et j'ai constaté ce qui suit:

1. Rigidité cadavérique aux genoux; nom-
breuses lividités cadavériques. Putréfaction
avancée, eu égard au peu de temps écoulé
depuis la mort, trente-six heures; coloration
en vert de tout l'abdomen.
2. Le cadavre, considérablement amaigri, pré-
sente de nombreuses contusions et ecchymoses,
entre autres les suivantes: ecchymose ou contu-
sion de la grandeur d'une piastre sur le dessus
du pied droit, en haut du gros orteil; une autre
de la grandeur d'un quinze sous au côté externe
du genou droit; sur le dessus du pied gauche
une large contusion de trois pouces de long sur
autant de large. Tout le dessus de la main
droite, depuis le poignet jusqu'aux doigts, ne
forme qu'une seule ecchymose. Sur le bras droit,
deux autres ecchymoses de la grandeur d'un
six sous chacune. Le dessus de la main gauche
est recouvert, par-ci par-là, de petites ecchy-
moses. Sur la partie postérieure du bras gauche;
trois ecchymoses se faisant suite occupent en
longueur presque toute l'étendue qui sépare
l'épaule du coude. Sur la tempe gauche, une
ecchymose de la grandeur d'un écu. Plus ar-
rière, sur le côté gauche de la tête, une ecchy-
mose du cuir chevelu, mesurant environ deux
pouces sur deux. Sur le sommet de la tête, une
autre de la grandeur d'un trente sous. Enfin,
par-ci par-là, le cuir chevelu présente encore
d'autres petites contusions et ecchymoses.

Inspection intérieure.

1. Membranes du cerveau congestionnées,
cerveau sain.
2. Poumons congestionnés. Un tubercule
gros comme un pois ayant subi la transforma-
tion crétacée, dans le poumon gauche; du res-
te, ces organes sont sains.
3. Cœur sain et vide.
4. Parois de l'estomac très-amincies, du reste

n'offrant aucune trace de maladie. Dimensions de ce viscère normales.

L'estomac contient environ trois onces d'un liquide blanchâtre; soumis à l'examen microscopique ce liquide n'a présenté de remarquable qu'un grand nombre de globules gras, gros et petits.

5. Intestins sains; ont aussi leur volume ordinaire, et renferment une assez grande quantité de matières fécales jaunâtres bien liées, d'une consistance molle.

6. Vessie vide, tous les autres organes, reins, foie, etc., sains. La vésicule biliaire est pleine. D'après les témoignages entendus, il appert:

1. Qu'une semaine environ avant le jour de la mort du défunt, le défunt était faible et se plaignait au témoin Leclerc, qu'il avait mal à la tête; il n'est pas dit quel jour.

2. Que le jeudi de la semaine qui a précédé le jour de sa mort, le défunt était bien et a été trouvé par son oncle dans la rue de la Couronne, jouant avec d'autres enfants; qu'il a été ramené à la maison de son père par le même oncle, vers quatre heures et demie de l'après-midi.

3. Qu'à son arrivée à la maison, il a été battu par sa mère, qui lui a infligé des soufflets sur la tête.

4. Qu'une demi-heure plus tard, c'est à dire sur les cinq heures du même jour, le défunt a été vu par son frère Napoléon Taylor attaché aux poteaux d'une couchette;

5. Qu'à partir de ce moment le défunt a été tenu lié et attaché, soit dans une chaise soit dans son lit, pendant au moins cinq nuits et quatre jours consécutifs;

6. Que le dimanche qui a précédé le jour de sa mort, l'enfant a été entendu se plaignant du mal de tête. Il y avait alors trois nuits et deux jours qu'il était attaché;

7. Que durant sa maladie, le défunt a souvent demandé à son frère de lui donner quelque chose à manger;

8. Qu'il s'est plaint du mal de cœur, a vomi quelquefois;

9. Que le jour de sa mort, depuis quatre heures de l'après-midi jusqu'à huit ou neuf heures du soir, époque de son décès, le défunt a été sans connaissance, immobile dans son lit; qu'il n'a eu, durant ce temps, ni vomissements ni convulsions; que ses pupilles étaient dilatées, non impressionnables à la lumière; que sur les derniers temps il avait une respiration stertoreuse, un pouls petit et fréquent, une transpiration froide, enfin qu'il était dans un état comateux.

Tous ces symptômes sont de ceux que l'on rencontre dans certaines affections cérébrales, notamment dans la congestion, et l'autopsie a constaté qu'en effet les membranes du cerveau étaient congestionnées.

La congestion des poumons, telle qu'annoncée durant les derniers temps de la maladie, par le râle ou la respiration stertoreuse, et dont l'exis-

tence a été révélée par l'autopsie, n'a été que la conséquence et la suite ordinaire de la congestion des membranes du cerveau.

A part cette congestion cérébrale et pulmonaire, nous n'avons trouvé dans les organes aucune maladie de structure.

La multiplicité des contusions ou ecchymoses, la situation de quelques-unes d'entre elles sur le dessus des pieds et des mains, me donnent raison de croire que ces contusions n'ont pas été produites par accident. Les contusions trouvées sur le dessus des pieds et des mains auraient très-bien pu être produites par des cordes ou les nœuds de ces cordes; la corde qui m'est montrée en présence du jury peut avoir occasionné ces dernières contusions, et la manière de cuir qui m'est aussi montrée peut avoir produit quelques-unes des autres.

Aucune de ces contusions n'était mortelle de sa nature. Néanmoins, celles qui ont été infligées sur la tête ont pu contribuer, soit à faire développer la congestion cérébrale, soit à l'aggraver, si elle existait déjà.

L'amaigrissement du corps était considérable, mais pas à un degré tel qu'il soit permis de croire que la mort de l'enfant a été due directement à l' inanition.

Les travaux auxquels il paraît que le défunt était condamné étaient beaucoup au-dessus des forces d'un enfant de huit ans et demi; et nul homme fait, fût-il doué de la constitution la plus robuste, ne pourrait, sans s'exposer à contracter quelque maladie grave et même mortelle, rester pendant une demi-heure dehors nu-tête et nu-pieds sur la neige, surtout par un froid rigoureux de l'hiver.

La restrainte pénible à laquelle le défunt a été condamné, alors qu'il était malade, par les liens avec lesquels il a été attaché pendant au moins quatre jours et cinq nuits, les douleurs que lui ont occasionnées les liens fixés aux poignets, le défaut de sommeil qui en a été la conséquence, l'excitation cérébrale produite par un traitement de cette nature, ont eu pour effet inévitable d'aggraver la maladie, d'accélérer la mort et de contribuer à rendre mortelle une maladie qui, sans cela, aurait bien pu se terminer par la guérison.

Conclusions.

De ces faits, je conclus:

1. Que William Henry Crocker Taylor, est mort d'une congestion ou hyperémie des membranes du cerveau.

2. Que les mauvais traitements auxquels il a été en butte, pendant plusieurs années, ont eu pour résultat inévitable d'altérer sa santé, de miner sa constitution.

3. Que les misères de toute nature qu'il a endurées, particulièrement le froid, la faim et même la soif, que l'épuisement occasionné par des travaux manuels beaucoup au-dessus de ses forces, que l'excitation cérébrale à laquelle il

dé-
men-
jour
suffi-
tem-
brai-
4.
liam
det
trait-
dern
Le
terro-
cont-
Fr
dit:
J'e-
topsi-
tous
par l-
le Dr
Je
LaRu-
Henr-
la m-
mauv-
pert
cette
Tra-
lor et
Qu-
il y
quatr-
rappo-
et qu-
cet eff-
M. D-
me di-
rien v-
de l'a-
J'ai
soigna-
pas qu-
lor de
chez T-
frère;
deux,
que l'e-
ensuit-
qu'un
sible q-
autre
pas;
grau-
ou la
lieu, et
que so-
le défu-
d'avoir
me fair-
défunt,
crois q-
le défu-

d'être constamment en proie, que les traitements inhumains qu'il a subis durant les huit jours qui ont précédé sa mort, ont été plus que suffisants pour amener et déterminer soit directement, soit indirectement, la congestion cérébrale dont il est mort.

4. Que c'est mon opinion que la mort de William Henry Crocker Taylor est due aux misères de toute nature qu'il a endurées et aux mauvais traitements qu'il a subis dans le cours de sa dernière maladie.

Le témoignage du Dr François Elzéar Roy interrompu, hier, le dix-sept du courant, est ici continué comme suit :

FRANÇOIS ELZÉAR ROY, assermenté, dépose et dit :

J'ai fait, conjointement avec le Dr LaRue, l'autopsie du cadavre du défunt, et je concours en tous points dans le rapport de l'autopsie donné par le Dr LaRue. J'étais présent, et j'ai entendu le Dr LaRue donner son rapport.

Je suis aussi de la même opinion que le Dr LaRue quant à la cause de la mort de William Henry Crocker Taylor, et je suis d'opinion que la mort du défunt est due aux misères et aux mauvais traitements qu'il a subis, tel qu'il appert par les témoignages qui ont été rendus à cette enquête.

Transquestionné par le prisonnier W. H. Taylor et Marguerite Demers.

Quand Taylor est venu me chercher jeudi soir, il y avait quelqu'un à l'office et j'ai retardé quatre à cinq minutes. Je crois que Taylor m'a rapporté que le défunt était sans connaissance et que cela pressait ; il me dit quelques mots à cet effet. J'ai rencontré en sortant de chez moi M. David Rousseau (fils du Dr Rousseau) qui me dit qu'il venait de chez Taylor, qu'il n'avait rien voulu faire, qu'il n'avait pas voulu se mêler de l'affaire et de me tenir sur mes gardes.

J'ai entendu dire que le jeune David Rousseau soignait de côté et d'autre. Je ne me rappelle pas que, rendu à la maison, j'aie demandé à Taylor depuis quand l'enfant était malade. Rendu chez Taylor, j'ai envoyé Taylor chercher mon frère ; ils sont venus peu de temps après tous deux, et alors je me rappelle que Taylor me dit que l'enfant avait mangé vers quatre heures, et ensuite il n'a pas paru positif sur l'heure. Quelqu'un a dit que l'enfant avait vomi. Il est possible que l'on m'ait dit que l'enfant avait mangé autre chose après la soupe, je ne m'en rappelle pas ; on a parlé dans la chambre de soupe et de gruau. Je ne puis me rappeler si c'est le gruau ou la soupe qui a été donné à l'enfant en dernier lieu, et je me rappelle que quelqu'un m'a dit que soit la soupe ou le gruau avait été vomi par le défunt. Il y avait dans l'estomac une balle d'avoine, à part le liquide blanchâtre, qui peut me faire croire, d'après les témoignages, que le défunt, avant sa mort, a pu prendre du gruau. Je crois que le prisonnier Taylor m'a dit aussi que le défunt s'était plaint qu'il avait mal à la tête.

Quand j'ai demandé chez Taylor à quelle époque l'enfant avait commencé à être malade, j'ai insisté pour le savoir, voyant qu'il y avait contradiction dans les réponses que l'on me donnait.

La prisonnière a d'abord dit qu'il était malade depuis le matin, et après des pourparlers entre les personnes qui étaient dans la chambre, entre autres Henriette Demers, j'ai cru comprendre que l'on s'entendait à dire que le défunt était malade depuis le mardi ; mais je suis positif à dire que d'abord Mme Taylor m'a dit que le défunt n'était malade que depuis le matin. Je me suis aperçu que la prisonnière Marguerite Demers était troublée et ne répondait pas directement aux questions que je lui faisais par le mot troublée, j'entends dire qu'elle était excitée et non pas folle. J'ai appris de la prisonnière qu'il y avait huit jours que le défunt avait déserté, et qu'elle le tenait à la maison depuis ce temps là, parce qu'il faisait de faux rapports sur ses parents dans le voisinage.

Je ne me suis pas aperçu de contradiction dans les réponses que le prisonnier Taylor m'a fait aux questions que je lui ai posées.

FRANÇOIS ALEXANDRE HUBERT LARUE, écuyer, médecin, étant réexaminé, dépose et dit :

Question.—Un enfant de l'âge du défunt et de sa constitution, mangeant deux poignées de sel dans un seul repas, s'en sentirait-il dans sa constitution.

Réponse.—Deux poignées de sel administrées à la fois à un enfant de cet âge, soit dans la soupe, ou autrement, aurait certainement pour effet d'agir à la manière d'un irritant et de produire une purgation et même des vomissements plus ou moins considérables, et encore une grande soif. Et si l'irritation produite sur l'estomac et les intestins était assez considérable, cette administration de deux poignées de sel pourrait avoir pour effet de laisser un enfant de cet âge dans un état de débilité plus ou moins considérable, et pourrait laisser même un dérangement dans la digestion, de plus ou moins longue durée.

Or, tout ce qui affecte la digestion, affecte par là même le système et la constitution. L'irritation ou l'inflammation qui suivrait l'administration de deux poignées de sel serait visible à l'autopsie, si l'enfant était supposé l'avoir pris immédiatement ou peu de temps après ; mais pourrait bien ne l'être pas, si la mort, et par conséquent l'autopsie, n'avait lieu que longtemps après. Il est possible qu'au bout de huit jours, il n'y aurait pas de traces d'irritation ou d'inflammation laissées par l'administration de deux poignées de sel administrées à un enfant de cet âge. Je ne puis dire si c'est probable ou improbable que les traces d'irritation ou d'inflammation pussent être visibles ou non au bout de ce temps ; tout dépend d'une foule de circonstances.

L'administration de substances vénéneuses ou qui peuvent agir de cette manière, a ordi-

irement beaucoup plus d'influence sur les institutions débiles. Evidemment, si une pareille administration était répétée plusieurs fois, elle aurait beaucoup plus d'effet que si elle n'avait eu lieu qu'une fois. Il n'y aurait dans l'estomac ni dans les intestins aucunes traces d'inflammation ni d'irritation quelconques.

Une exposition au froid et à l'humidité, pendant trois ou quatre jours, dans le mois d'octobre dernier, aurait pu produire aisément une congestion des membranes du cerveau à cette époque. Mais l'intervalle entre cette époque et celle de la mort du défunt est beaucoup trop considérable, pour que je puisse supposer qu'il est écoulé six mois entre la date de la cause et la date de l'effet. Ces trois ou quatre jours d'exposition au froid et à l'humidité, en affaiblissant le système, pouvaient amener une prédisposition à toutes les maladies.

ARTHUR SEWELL, médecin et chirurgien, débile et dit :

J'ai tout examiné avec la plus grande attention et un soin scrupuleux, et je crois que l'exposition au froid, le manque d'une nourriture abstenentielle, et les mauvais traitements ont dû prédisposer le défunt à contracter une maladie. Il paraît avoir été malade durant un certain nombre de jours avant sa mort. Quelle était la nature de son affection, je ne puis le dire. Mais je pense que les mauvais traitements qu'il semble avoir reçus pendant sa maladie, ont dû aggraver son état, et hâter sa mort.

Transquestionné par le prisonnier W. H. Taylor et Marguerite Demers sa femme :

Mon opinion repose sur les témoignages seulement. Je n'étais point présent à l'examen du corps que je n'ai vu qu'après. Je n'ai pas vu le cerveau. J'ai vu la partie extérieure du corps et quelques-uns des organes de la poitrine et de l'abdomen. Je n'ai remarqué sur le corps aucune marque qui ait pu occasionner la mort. J'ai vu un grand nombre d'ecchymoses, et je les ai examinées. Je crois avoir vu les marques extérieures les plus mauvaises.

Les témoins ayant tous été entendus, M. le procureur Panet, qui a dirigé cette longue enquête avec une patience, un zèle et un tact au-dessus de tout éloge, a pris la parole.

Il a donné de la preuve une analyse claire, convaincante, qui se résume en quatre points.

Les prisonniers, William Henry Taylor et Marguerite Demers, sa femme, sont accusés d'avoir causé la mort de William Henry Croker Taylor, par une série de mauvais traitements qui, commencés il y a longtemps, ont continué jusqu'à la mort, arrivée le 12 mars courant.

Les mauvais traitements peuvent se résumer ainsi :

1o. Le défunt a été, par rigueur, tenu durant l'hiver à un ouvrage au-dessus de ses forces.

2o. On lui a refusé des vêtements d'absolue nécessité pour se garer du froid.

3o. L'entrée de la maison de son père lui a été souvent interdite, et il lui a fallu rester exposé, la nuit, à toutes les intempéries d'une saison rigoureuse.

4o. Il a été privé de la nourriture nécessaire pour se soutenir.

5o. Pendant les huit derniers jours de sa vie, on l'a retenu prisonnier et garrotté, et cela durant de longs espaces de temps ; enfin on se serait conduit à son égard de façon à amener nécessairement sa mort.

LE VERDICT.

Hier, après-midi, le jury a rendu un verdict de meurtre contre William Henry Taylor et contre sa femme, Marguerite Demers, qui subiront leur procès au prochain terme de la cour criminelle, en juin.

En entendant l'arrêt prononcé par le jury, Madame Taylor s'est évanouie et n'a recouvré connaissance qu'assez longtemps après.

Une foule considérable, en proie à la plus vive excitation, entourait la maison de Taylor. Lorsque les prisonniers ont paru sur le seuil, une clameur d'indignation s'est élevée de tous les côtés.

La voiture a percé à grande peine la foule.

La mère et la sœur de Madame Taylor ont été relâchées.

analyse claire,
quatre points.
Henry Taylor et
sont accusés d'a-
Henry Croker
s traitements
ont continués
s courant.
ont se résumer

; tenu durant
ses forces.
ents d'absolue

on père lui a
allé rester ex-
périences d'une

ure nécessaire

ours de sa vie,
té, et cela du-
fin on se serait
mener néces-

du un verdict
Taylor et cen-
, qui subiront
la cour crimi-

par le jury,
n'a recouvré
après.

voie à la plus
son de Taylor.
ur le seuil, une
e de tous les

ne la foule.
Taylor ont été

IMPRIMERIE DE L'ÉVÉNEMENT.

No. 1, RUE BUADE,
A COTÉ DU BUREAU DE POSTE,
ESCALIER DE LA BASSE-VILLE.

Le Propriétaire du Journal L'ÉVÉNEMENT ayant fait l'acquisition
d'un matériel d'imprimerie très-varié, peut maintenant faire

TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS
A DES PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

L'ÉVÉNEMENT.

Ce journal est publié à trois éditions :

La première paraissant tous les jours, à 2 heures de l'après-midi :

La seconde paraissant trois fois par semaine :
le lundi, mercredi, et vendredi à 1 heure de l'après-midi ;

La troisième paraissant une fois par semaine,
le jeudi soir.

L'édition de trois fois par semaine contiendra
tout ce qui aura été publié dans l'édition quotidienne.

L'édition hebdomadaire contiendra ce qui
aura paru de plus intéressant dans les six numéros de la semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Edition-quotidienne.

Un an payable d'avance..... \$5.00

Six mois..... 2.50

Un an payable durant l'année..... 6.00

Edition semi-quotidienne.

Un an payable d'avance..... \$3.00

Un an payable durant l'année..... 4.00

Edition hebdomadaire.

Un an payable d'avance..... \$2.00

Six mois..... 1.00

Bureaux à Québec ; No 1 rue Buade, à côté
du Bureau de poste.

Succursale à Montréal ; MM. Fabre et Gravel,
libraires, rue St. Vincent.

